

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics, la Direction de l'hydraulique de la Wilaya de M'sila informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national Ouvert avec exigence minimale paru dans les quotidiens nationaux الأيام الجديدة et **LE JOUR D'ALGÉRIE** du 10/03/2026 relatif à:

L'opération: Réalisation des ouvrages de stockage à travers 12 communes (w.M'sila)

A l'issu de l'évaluation des offres Les lots ont été attribués comme suit:

L'Entreprise	Numéro fiscal	Montant	Montant Après correction	Délai	Note Tech	O.B.S
<b>lot 01: Réalisation de deux réservoirs surélevé capacité 500 M3 , et capacité 250 M3 à M'sila</b>						
Mahroug Abbes	16528140012517802800	56.840.290.50 DA	56.840.290.50 DA	10 MOIS	83 PTS	Moins disant et qualifiée techniquement
<b>lot 02: Réalisation d'un réservoir semi enterré capacité 1000 M3 à Bousaada</b>						
EURL EL KALAA EL ATIKA	001828056448092	24.405.531.50 DA	24.405.531.50 DA	08 MOIS	64 PTS	Moins disant et qualifiée techniquement
<b>lot 03: Réalisation de deux réservoirs capacité 500 M3 , et capacité 250 M3 à Ouled Derradj</b>						
EL HODNA LE ACHGHAL EL KOBRA	002328056538712	75.997.208.00 DA	75.997.208.00 DA	12 MOIS	84 PTS	Moins disant et qualifiée techniquement
<b>lot 04: Réalisation d'un réservoir semi enterré capacité 1000 M3 à Ouled Addi Guebala</b>						
Amroune Taher	15528010030812300000	33.095.566.00 DA	33.095.566.00 DA	11.5 MOIS	60.91 PTS	Moins disant et qualifiée techniquement
<b>lot 05: Réalisation d'un réservoir surélevé capacité 250 M3 à M'tarfa</b>						
BRICHE MOHAMED	19228210009619902800	32.196.402.00 DA	32.196.402.00 DA	10 MOIS	86 PTS	Moins disant et qualifiée techniquement
<b>lot 06: Réalisation d'un réservoir surélevé capacité 250 M3 à Souamaa</b>						
infructueux						
<b>lot 07: Réalisation d'un réservoir semi enterré capacité 500 M3 à Beni Ilmane</b>						
TABEKH ABED HAKIM	18128010199414602800	42.207.515.00 DA	42.207.515.00 DA	12 MOIS	75.66 PTS	Moins disant et qualifiée techniquement
<b>lot 08: Réalisation d'un réservoir semi enterré capacité 500 M3 à Hammam Dalaa</b>						
SNC CHIKOUCHE	000528056282201	33.992.528.50 DA	33.992.528.50 DA	08 MOIS	79 PTS	Moins disant et qualifiée techniquement
<b>lot 09: Réalisation d'un réservoir surélevé capacité 500 M3 à Sidi Hadjeres</b>						
infructueux						
<b>lot 10: Réalisation d'un réservoir semi enterré capacité 1000 M3 à Djebel Messaad</b>						
RANDJI SAID	16128060020419900000	52.504.466.00 DA	52.086.776.00 DA	08 MOIS	87 PTS	Moins disant et qualifiée techniquement

**lot 11: Réalisation d'un réservoir surélevé capacité 500 M3 à Chellal****infructueux****lot 12: Réalisation d'un réservoir semi enterré capacité 1000 M3 à Medjedel**

<b>BEN KADA BELKHIR</b>	<b>17228420006413902800</b>	<b>29.881.495.00 DA</b>	<b>30.131.395.00 DA</b>	<b>08 MOIS</b>	<b>73.5 PTS</b>	<i>Moins disant et qualifiée techniquement</i>
-----------------------------	-----------------------------	-----------------------------	-----------------------------	----------------	-----------------	--

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 02 dho el hidja 1436 correspondant au 16/09/2015, portant réglementation des marchés les soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut présenter un recours au niveau la commission de wilaya des marchés publics dans un délai de 10 jours a compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (bomop) ou la presse, si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant, les soumissionnaires qui sont intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher des services de la direction au plus tard trois(03) jours à compter du premier jour de publication de l'attribution provisoire du marché pour leur communiquer ces résultats par écrit.